



Conseil économique et social

Distr. générale
26 novembre 2012
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Cinquante-septième session

4-15 mars 2013

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale
sur les femmes et à la session extraordinaire
de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes
en l'an 2000 : égalité des sexes, développement
et paix pour le XXI^e siècle » : réalisation des objectifs
stratégiques et mesures à prendre dans les domaines
critiques et nouvelles mesures et initiatives

Déclaration de l'African Centre for Community and Development, une organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration suivante, qui est distribuée conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution du Conseil économique et social 1996/31.



Déclaration

Facteurs affectant le partage, dans des conditions d'égalité, des responsabilités entre les femmes et les hommes en Afrique subsaharienne et quelques propositions de politiques

Ce document, s'inspirant d'exemples locaux et de recherches universitaires, passe en revue les problèmes socioéconomiques, culturels et de conditions de vie qui entravent le partage, dans des conditions d'égalité, des responsabilités entre les femmes et les hommes en Afrique subsaharienne. Il propose par ailleurs certaines mesures politiques visant à surmonter les difficultés, à améliorer le bien-être, à renforcer l'égalité et à atténuer la pauvreté au plan régional.

Trois ans après la cinquante-troisième session de la Commission de la condition de la femme, tenue au siège des Nations Unies à New York, du 2 au 13 mars 2009, plusieurs facteurs continuent d'affecter le partage équitable des responsabilités entre les femmes et les hommes sur un plan général et dans le contexte particulier des soins dispensés dans le cadre du VIH/sida. Ces facteurs sont liés à des problèmes socioéconomiques et politiques complexes, mais aussi parfois à des obstacles culturels et environnementaux qui entravent l'accès aux biens et touchent plus durement les femmes. En dépit de quelques améliorations sur le plan économique, la région reste en proie à une pauvreté chronique, aux maladies, à la malnutrition, à l'analphabétisme et à l'insécurité alimentaire, comme en témoigne le *Rapport sur le développement humain en Afrique, 2012 : vers une sécurité alimentaire durable*. Les éléments suivants et leurs implications sont essentiels pour formuler des propositions de politiques susceptibles de combler le fossé entre les femmes et les hommes, de favoriser un développement plus inclusif et équitable indispensable pour lutter contre la pauvreté et d'autres fléaux tels que la malnutrition, la famine, l'insécurité alimentaire, promouvoir le partage équitable des responsabilités entre les deux sexes et accélérer la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

- Au cours de la période 2006-2008, près de 218 millions d'Africains (1 sur 4) étaient sous-alimentés. La malnutrition chronique n'a diminué que de 2 % entre 1990 et 2010 et devrait baisser d'à peine 1 % supplémentaire dans les dix prochaines années.
- 93 % de l'agriculture africaine est pluviale, ce qui signifie qu'elle est exposée aux aléas tels que les changements climatiques, la désertification, les pluies acides et sporadiques.
- L'accès aux droits et les capacités sont faibles dans divers secteurs, notamment l'accès aux terres, en particulier pour les femmes, à l'alimentation, à l'éducation, ainsi qu'aux choix économiques et politiques.
- Le développement industriel est lent, en dépit de certains progrès dans le secteur des industries extractives.
- La région souffre d'une faible productivité agricole et reste un importateur net de denrées alimentaires.
- La hausse des prix du pétrole, la spéculation sur les denrées alimentaires, l'augmentation des prix alimentaires à l'échelle mondiale en 2007-2008 et

2010-2011 et l'octroi de subventions aux exploitants agricoles des régions développées ont eu de terribles conséquences sur la concurrence, le bien-être général, la sécurité alimentaire, voire même sur la productivité du travail dans la région.

- Les déséquilibres entre les zones rurales et urbaines sont encore largement répandus, notamment dans les pays où les services sociaux sont avant tout assurés dans les centres urbains.
- Les sols peu fertiles et les pratiques agricoles non durables nuisent à la productivité et impactent négativement les niveaux de consommation en Afrique.
- Le faible niveau d'éducation ne permet pas au plus grand nombre de sortir de la pauvreté. Dans bien des cas, les femmes sont le plus durement touchées.
- L'Afrique enregistre une croissance démographique élevée qui ne s'accompagne pas d'une augmentation proportionnelle des infrastructures telles que les routes et les hôpitaux, d'où une grande partie de la population confrontée à la pauvreté et l'économie informelle.
- Les cadres juridiques médiocres, les stéréotypes conservateurs et certaines pratiques traditionnelles n'ont pas permis de résoudre les problèmes de marginalisation, discrimination, surmenage, maladie et pauvreté dont souffrent les femmes.

Les points susmentionnés ont diverses implications sur les capacités de survie des personnes, y compris des segments spécifiques de la population comme les femmes et les enfants. Ces difficultés affectent le bien-être et la dignité de ces catégories sur un plan général, mais aussi le développement de la région. Certaines conséquences sont énoncées ci-après.

- La malnutrition a des effets négatifs sur la productivité du travail. Les personnes mal nourries, dont les femmes, manquent de nutriments et travaillent moins longtemps. De toute évidence, un apport supplémentaire en nutriments leur donnerait la force de mieux gérer leur temps et leur permettrait de diversifier leurs revenus ou d'être plus efficaces pour prodiguer des soins. Cette tâche étant généralement réservée au sexe féminin, elle fait peser une lourde contrainte sur les femmes chargées de la plupart des travaux domestiques. La carence en fer par exemple est cause d'anémie et de décès chez les femmes enceintes. Cinquante-huit millions d'enfants africains ont une consommation d'iode inférieure au seuil requis en raison de leur forte dépendance aux céréales et aux racines pauvres en nutriments qui constituent leur alimentation de base.
- L'agriculture pluviale est touchée par les changements climatiques, tels que les pluies acides, les variations saisonnières, le réchauffement planétaire et la désertification, autant de phénomènes ayant un impact négatif sur le rendement agricole. Les faibles récoltes réduisent la quantité et la qualité de nourriture que les agriculteurs peuvent espérer tirer de leurs exploitations, les contraignant à moins s'alimenter ou à ne rien vendre. Les maigres revenus ont une incidence sur le nombre d'enfants, de jeunes filles et de femmes ayant la possibilité d'aller à l'école ou de se rendre à l'hôpital ou encore de bénéficier de médicaments pour le traitement du VIH/sida dans une région où les dogmes et

stéréotypes profondément ancrés sont source de discrimination envers les femmes.

- Compte tenu du faible rendement des cultures, l'Afrique reste un importateur net de denrées alimentaires, avec les effets négatifs qui en découlent pour la balance des paiements. L'octroi de subventions aux exploitants agricoles des pays développés aurait prétendument fait obstacle à une concurrence loyale entre les petits exploitants africains et leurs collègues du reste du monde, plongeant les agriculteurs dans la pauvreté.
- Les petites exploitations agricoles pâtiennent également de terres peu fertiles et des puissants intrants externes qui dégradent encore davantage les sols, augmentent les coûts pour les agriculteurs et réduisent leurs marges bénéficiaires. Les intrants externes infiltrent les eaux souterraines et les rendent impropres à la consommation, imposant aux femmes de parcourir de longues distances pour puiser de l'eau potable pour toute la famille.
- La flambée des prix du pétrole et le passage aux biocarburants commerciaux ont des incidences sur la distribution et la sécurité alimentaires, la productivité du travail et la dignité en Afrique.
- Le faible accès aux droits limite les choix économiques des femmes. N'ayant certaines pas d'autres alternatives, certaines s'adonnent à la prostitution, contribuant ainsi à la propagation du VIH/sida au sein des communautés peu instruites où l'utilisation du préservatif n'est pas une pratique répandue.
- Le développement industriel peu marqué affecte la base de compétences de la région sur un plan général. Dans l'impossibilité de transformer les produits agricoles, les producteurs et les consommateurs ne bénéficient pas des chaînes de valeur ou d'emplois alternatifs, en raison de leur dépendance à l'égard des ressources primaires affectées par les pressions exercées sur les terres, l'économie et les êtres humains. La plupart des industries extractives sont à forte intensité de main d'œuvre et n'emploient pas de femmes.
- Les déséquilibres en termes d'infrastructures entre les zones rurales et urbaines ont maintenu les pauvres en milieu rural à l'écart des services sociaux, notamment des routes, des écoles et des hôpitaux. Le réseau routier étant peu développé, les agriculteurs ne sont pas en mesure de se rendre dans les villes pour vendre leur production et subissent de lourdes pertes après récolte durant le transport. La pénurie d'écoles accentue le mariage précoce des filles dont beaucoup restent pauvres et vulnérables. Mal informés des prix du marché, les agriculteurs se laissent duper par les intermédiaires et plongent dans la pauvreté.
- L'absence de législation effective régissant le comportement, les stéréotypes et les pratiques traditionnelles non viables marginalise les femmes et les laisse sans voie de recours juridique. Les lois actuelles définissent les règles en matière d'héritage et d'accès aux terres et contribuent au maintien des femmes et des hommes en situation de pauvreté. Surmenées par les nombreuses tâches qui leur incombent, les femmes pauvres sombrent dans la maladie ou décèdent, laissant derrière elles des enfants incapables de prendre soin d'eux-mêmes, entretenant ainsi le cycle de la pauvreté et du dénuement.

Malgré ces difficultés, l'Afrique subsaharienne et l'Afrique en général, enregistrent un fort taux de croissance économique. Il s'est élevé dans la région à 5,4 % en 2010, 5,2 % en 2011 et les prévisions font état de 5 % en 2012. Entre 2000 et 2010, le Burundi et le Rwanda ont connu un allongement de cinq ans de la durée attendue de scolarisation, tandis que dans l'ensemble de la région, l'espérance de vie à la naissance a augmenté de cinq ans entre 2000 et 2011. Cet environnement propice montre bien que des propositions de politiques holistiques sont susceptibles d'atténuer les difficultés entravant le partage, dans des conditions d'égalité, des responsabilités entre les femmes et les hommes, en Afrique subsaharienne. Certaines propositions en ce sens sont énoncées ci-après.

- Il conviendrait de créer des centres d'information et de formation afin d'autonomiser les femmes et de leur apprendre à réclamer leurs droits, à pratiquer d'autres activités afin de diversifier leurs revenus et à réduire leur dépendance vis-à-vis de l'agriculture pluviale.
- L'industrialisation et le développement de technologies et d'outils ciblant les femmes devraient être encouragés afin de créer une base de compétences chez les femmes, de les aiguiller vers d'autres professions, de créer des niveaux de revenus élevés et de conduire à l'émergence d'une classe moyenne.
- L'éducation favorisera la prise de conscience et mettra en avant les sources d'énergie alternatives, telles que la production nationale de biocarburants. Cette approche permettra de réduire la dépendance au bois et d'améliorer la production d'énergie à partir de biogaz ainsi que l'accès à l'éclairage indispensable aux autres tâches intangibles assurées par les femmes, telles que le tissage et la vannerie, conduisant ainsi à une augmentation du produit intérieur brut.
- Les organisations ayant des relations consultatives avec les Nations Unies devraient mettre en place des radios communautaires afin de diffuser les politiques et les bonnes pratiques et mettre en lumière les lacunes au niveau politique et social. La radio reste un média très employé en Afrique.
- Il conviendrait d'adapter le cadre législatif de manière à autonomiser les femmes et améliorer leurs conditions et choix économiques. Cette démarche peut s'avérer positive à condition toutefois que les gouvernements ratifient les conventions, appliquent la séparation des pouvoirs et apprennent à la population à lutter contre les valeurs culturelles négatives.

Des difficultés entravent le partage équitable des responsabilités entre les femmes et les hommes en Afrique subsaharienne. Elles sont imputables entre autres aux taux élevés d'analphabétisme et de pauvreté, aux pratiques traditionnelles néfastes, au manque d'accès aux biens et à l'insécurité alimentaire. Le présent document a montré que des systèmes plus inclusifs, des réformes de l'éducation, de l'agriculture et du cadre législatif notamment permettront de combler les écarts et de créer un environnement plus dynamique pour le bien-être de la population de l'Afrique subsaharienne, région en développement rapide.